

Draguignan, le 08 FEV. 2019

Mesdames et Messieurs les Maires et Chers (ères) Collègues,

Le budget 2019 est très particulier puisqu'il est le dernier d'exercice du mandat notamment lorsque le maire prévoit de reporter le vote du budget 2020 après les élections. Au-delà des dispositions nouvelles de la loi de finances 2019, il doit être l'occasion pour le Maire et ses conseillers de réfléchir à la communication financière à délivrer à la population au vu des contraintes existantes, mais aussi des réalisations mises en œuvre au cours du mandat écoulé.

Aussi, l'Association des Maires du Var organise une réunion d'information ayant pour thème « **l'application de la loi des finances 2019 sur le budget et la communication financière de fin de mandat** » à l'attention des Maires, Adjointes, Conseillers Municipaux, Présidents de Communautés et personnel territorial. Elle se déroulera le **lundi 18 mars 2019** de 9 heures à 17 heures, salle de réunion de la Communauté de Communes « Cœur du Var », quartier Précoumin, route de Toulon au LUC EN PROVENCE.

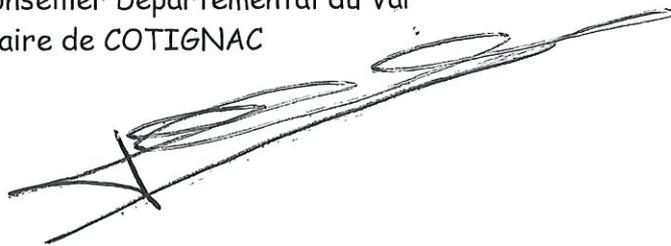
Cette formation sera animée par Monsieur Jacques MUSCAT, ancien directeur du Centre de Formation des Elus du département de l'Hérault.

Je vous précise que le tarif de la journée de formation est de 35 € par personne déjeuner compris, sachant que toute inscription sera facturée.

Vous trouverez ci-joint un bulletin d'inscription à diffuser au sein de votre collectivité et à retourner dûment complété **avant le 13 mars 2019**.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les Maires et Chers (ères) Collègues, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Pierre VERAN
Président AMF 83
Conseiller Départemental du Var
Maire de COTIGNAC



BULLETIN D'INSCRIPTION

**LA LOI DES FINANCES 2019 ET LA COMMUNICATION FINANCIERE
DE FIN DE MANDAT**

Bulletin d'inscription à retourner à l'Association des Maires du Var
Rond-Point du 4 décembre 1974
83007 DRAGUIGNAN CEDEX

AVANT LE 13 MARS 2019

COMMUNE DE.....

OU

COMMUNAUTE DE

- Souhaite participer à la formation le lundi 18 mars 2019 au Luc en Provence de 9 heures à 17 heures

- Ne souhaite pas participer à la formation le lundi 18 mars 2019 au Luc en Provence de 9 heures à 17 heures

Participants :

Madame - Monsieur

Fonctions

Un déjeuner sera servi :

Nombre de repas